



HAL
open science

L'hypotexticale

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

| Mitsou Ronat. L'hypotexticale. Change, 1973, L'atelier d'écriture, 11, pp.26-33. halshs-04071165

HAL Id: halshs-04071165

<https://shs.hal.science/halshs-04071165>

Submitted on 17 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Mitsou Ronat

L'HYPOTEXTICALE

Le simple fait de l'irrécupérabilité du son, à lui seul, impose à la parole des conditions auxquelles pourrait par exemple échapper un système linguistique conçu uniquement pour l'écriture (comme les systèmes artificiels)...

Noam CHOMSKY.

The fall (bababadalgharaghtakamminarronkonnbronntonner-
ronntuonnthunntrovarrhounawnskawntoohooorderenthurnuk!)

James JOYCE.

La linguistique peut-elle rendre compte de ce que l'on a appelé, depuis Lewis Carroll, les « mots-valises »? Dans l'affirmative, que peut-elle en dire et quels problèmes lui posent-ils? Parmi les théories proposées jusqu'à ce jour, la structurale ou la générative, laquelle se révélera la plus adéquate?

« *Slictueux* veut dire à la fois souple, onctueux et visqueux.

Vous voyez il y a trois mots en un seul comme dans une valise. » (Humpty-Dumpty.)

Lewis Carroll ici présuppose deux choses : 1) que les mots sont des données simples et évidentes; 2) que la possibilité de mettre plusieurs mots *dans* un autre est naturelle. Ces présupposés, qui sont également ceux de la conversation familière, constituent précisément les questions fondamentales de la linguistique : comment parler des relations entre le son et le sens (le « vouloir dire »); comment décrire la forme phonique du langage, et les mécanismes qui permettent tous ces jeux dont la formation des mots-valises n'est qu'un cas particulier. On a proposé généralement deux types de définition pour le mot, qui s'opposent : une définition sémantique, soutenue par la linguistique fonctionnaliste — et une définition formelle, reprise par Chomsky dans son *hypothèse lexicaliste*.

Parallèlement, on a proposé deux types d'explication pour la création linguistique : l'imitation et la mise en œuvre de règles sous-jacentes. Ces définitions vont être confrontées au phénomène « mot-valise », sans la prétention toutefois d'épuiser le sujet, ce qui supposerait que la grammaire universelle fût achevée.

Définir les mots-valises par le sens?

Martinet ¹, par exemple, propose de remplacer la notion de mot (unité séparable, par deux silences dans la parole ou deux blancs dans l'écriture) par celle de *monème*, unité minimale de sens, qui peut contenir une expression tout entière (« au fur et à mesure ») ou se lier à d'autres pour former un syntagme (« chante-r-ai ») : le monème, selon lui, dépend de la notion de *choix* par le locuteur ; « il y a autant de monèmes que de choix ».

Toute séquence phonique est déterminée par un sens, et inversement. On suppose une relation biunivoque entre son et sens. Ces propositions trouvent des contre-exemples immédiats, sans parler des homonymes et des synonymes : les *amalgames*, selon la terminologie de Martinet lui-même. Le mot latin *domin-i* contiendrait trois monèmes, dont deux, le nominatif et le pluriel, seraient amalgamés dans le *i*. A deux *sens* correspondrait un seul choix, puisqu'on ne peut diviser le *i*. Les monèmes sont composés de phonèmes, unités distinctives mais *non* significatives.

Avec ces définitions, que deviennent les mots-valises? Il faut choisir entre deux solutions, aussi insatisfaisantes l'une que l'autre. Ou bien on aboutit à une théorie généralisée de l'amalgame, et on considère « *slictueux* » comme trois monèmes amalgamés dont on ne peut rien dire; ou bien on est amené à attribuer un sens « disjoint », concentré dans « *s... l* » (souple), « *is... eux* » (visqueux) et « *ctueux* » (onctueux), ce qui justifierait certaines analyses morpho-sémantiques dont parlent Bloomfield ² et Harris ³, mais que critique Chomsky ⁴ : d'après celles-ci, des suites de phonèmes auxquelles il est difficile d'accorder le statut de morphème (comme *gl* dans la série *glitter, glare, glow*, et *fl* dans la série *flitter, flip, flimmer...*) seraient douées de sens. En fait, d'une certaine façon, toutes ces analyses tendent à retrouver, dans une symbolique des sons,

une origine du langage par l'onomatopée. A ce sujet, Jean Paris⁵ signalait très justement que, d'une part, les mots-valises et la manière dont Joyce les utilisait faisaient éclater la notion de monème, en affectant à ces éléments « une incertitude qui suffit à les néantir », et que, d'autre part, Michel Butor, dans son « Introduction à *Finnegans Wake* », confondait sans doute « un peu vite la fonction lexicale avec la sémantique » et se laissait prendre à l'illusion étymologique en rangeant les mots-valises du côté de l'allitération. En effet, pour Butor, l'allitération est le « procédé poétique par excellence, puisqu'il consiste à faire tendre le langage vers cet idéal de cohérence absolue dans lequel son et sens seraient enfin solidement liés par des lois ». Or, le mot-valise n'imité pas le bruit, il imite des *phonèmes*, c'est-à-dire des entités différentielles perceptibles à l'intérieur du système d'une langue, et qui n'ont qu'un rapport très indirect avec la réalité physique de leur réalisation. Il faut donc se tourner vers d'autres définitions.

Définir les mots-valises par la forme?

Harris⁶, dans sa méthode structurale, n'utilise pas le sens pour déterminer le statut des morphèmes; ses analyses sont distributionnalistes : une séquence de phonèmes constitue un morphème si, et seulement si elle peut se substituer à une autre séquence (ou à zéro) dans des environnements déterminés, et si la segmentation ne peut être poussée plus loin. Ces analyses (formelles) peuvent correspondre aux analyses fonctionnalistes, mais pas toujours : il faut vérifier celles-ci par celles-là. Ces études fournissent la liste des constructions morphologiques observables, par exemple : CCCVCC (strict), CVVC (lueur), CCV (trop), etc.

Chomsky et Halle ont repris ces définitions formelles, mais en les intégrant dans une *théorie* qui, si elle est adéquate, doit pouvoir distinguer les séquences grammaticales (souple, onctueux) des séquences agrammaticales (bxqtiuowmkjl) d'une part, et d'autre part les séquences grammaticales *attestées* des séquences grammaticales *non attestées*. Les mots entièrement nouveaux et les mots-valises appartiennent à cette dernière catégorie. En effet, seuls des mots grammaticaux peuvent être des mots-valises **acceptables** : on

ne peut avoir ni « *slicieux* » ni « *uexslic* ». Ainsi, il ne s'agit pas de la concentration de plusieurs mots en un seul, mais de la formation d'un autre mot qui souvent devient « attesté » par une consécration dans le dictionnaire officiel. Qu'est-ce qui distingue alors le mot réellement nouveau du mot-valise? Il faut, semble-t-il, revenir à la notion saussurienne de *résonance*, que toutes les sémantiques évitent. Saussure parle de *réseaux* associatifs, espace où les signifiants s'évoquent les uns les autres à partir de quelque ressemblance *phonique* (psychique), grammaticale ou morphologique — ex. : enseigner, enseignement, changement, élément... Le mot-valise, contrairement au mot nouveau auquel il faut donner une définition complète (« *tove* » : espèce de blaireau mâtiné de lézard...), tire son explication de ses harmoniques, par des identités de résonance avec d'autres signifiants. Ce processus de *signification* obéit aux lois qui régissent la confusion historique des quasi-homonymes et l'étymologie populaire; il tend à dissoudre les signifiés en un seul, sans tenir compte d'un référent, d'un réel à décrire. Comme le signale O. Mannoni⁷ : « la ressemblance, ou l'identité, dans ce cas est du côté du signifiant, et le sujet a du mal à échapper au sentiment, illusoire, qu'il doit y avoir une ressemblance entre une muraille décrépie et une vieille décrépite ». Ce principe associatif explique, et lui seul, ce qu'il y a d'arbitraire dans une interprétation de mot-valise. Si le sens était, en effet, figé dans des unités comme l'exige l'analyse en monèmes, on ne pourrait expliquer le fait que dans la phrase « Al Capone, *slicieux*, contempla sa victime », « *slicieux* » puisse être interprété comme « avec un rictus silencieux », etc.

En fin de compte, la définition formelle, complétée par le principe associatif, semble la meilleure, et apporte des arguments supplémentaires, si toutefois c'était nécessaire, à la théorie chomskienne.

La création des mots-valises

A s'en tenir à cette manière de décrire et d'interpréter les mots-valises, à cette approche « passive », on ne resterait cependant qu'à la surface du problème, on manquerait ce qui fait l'intérêt du phénomène, à savoir, la manière « active », le procès de leur « création ». Deux points de vue, ici, s'opposent de nouveau. Le

structuralisme expliquait la formation des néologismes par la « quatrième proportionnelle » : réaction / réactionnaire = répression / x; x = répressionnaire⁸. Mais à cette méthode *objective*, imitative et analogique de l'historien et du linguiste Saussure opposait déjà la méthode *subjective*, analytique, celle de la « conscience » des sujets parlants — pourtant « bien en deçà de la conscience » — car l'analogie « suppose la conscience et la compréhension des rapports qui unissent les formes entre elles ». Une analyse objective peut contredire une analyse subjective sans pour autant l'invalider; le grammairien peut distinguer « hipp-o-s » et le Grec percevoir « hipp-os » : « la langue ne se trompe pas; son point de vue est différent, voilà tout ».

Il manquait cependant à Saussure la distinction chomskienne *compétence / performance* pour faire valoir l'intérêt de l'analyse subjective; il attribuait la créativité à la liberté de la parole individuelle effective, la langue étant ce système clos, mais en mouvement, qui subit les mutations venant de la parole. La compétence, elle, est définie comme un mécanisme abstrait, lieu de toutes les potentialités créatrices, qu'elles soient effectuées ou non dans des performances particulières. En termes chomskiens il faut se demander quel est l'aspect de la compétence (le savoir « inconscient » du locuteur-auditeur sur sa langue et sur le langage) qui est mis en œuvre dans la formation des mots-valises. On peut déjà dire que la compétence phonologique y tient un grand rôle, dans la mesure où la formation de ces mots-valises présuppose la reconnaissance intuitive, comme pour la rime, d'une similitude phonologique entre différentes séquences sonores. Mais sans aucun doute, c'est dans la structure et dans les règles du *lexique* qu'on trouvera l'explication du phénomène. Dans la théorie des grammaires génératives, le lexique fait partie, avec la composante catégorielle, de la composante de *base* qui spécifie l'ordre des items lexicaux et leurs relations dans la phrase. La *base* et la composante transformationnelle traitent de la *syntaxe*, par opposition à la sémantique et à la phonologie. En élaborant récemment son *hypothèse lexicaliste*, Chomsky⁹ attribue au lexique une place très importante : d'une part, celui-ci est l'ensemble des items lexicaux, des entités simples, correspondant aux lexies mémorisées (dont les propriétés sont idiosyncrasiques) « qui jouent le même rôle que les axiomes dans un système

formel »¹⁰; d'autre part, ce lexique comporte les règles de redondance qui décrivent les régularités et les rapports syntaxiques que la composante transformationnelle ne traite pas; enfin, pour rendre compte de la créativité lexicale, Chomsky y situe des règles de transposition qui ont (pour reprendre l'exemple ci-dessus) la forme suivante :

[[X]	aire]
N	Adj

Ces règles ont la propriété remarquable d'être, elles aussi, des règles de déduction, semblables, si l'on veut, aux règles de réécriture des grammaires formelles. On peut les traduire par des syllogismes, ainsi :

1) tous les éléments de la classe X sont des éléments susceptibles de devenir des adjectifs en --aire;

2) « répression » appartient à la classe X;

3) = donc « répression » peut devenir « répressionnaire ».

L'analogie structuraliste exigeait un modèle à imiter, en l'occurrence le modèle « réaction »/« réactionnaire ». Les grammaires génératives font une autre hypothèse : le sujet parlant a appris, mémorisé les items lexicaux (les axiomes du lexique) et les règles de transposition, de déduction, qui lui permettent d'en créer de nouveaux.

La théorie a le devoir de distinguer, en outre, les règles qui établissent des relations générales et significatives entre les items, c'est-à-dire les bons syllogismes, des règles sophistiques que l'on pourrait essayer de construire afin d'expliquer des ressemblances phonologiques accidentelles : fin/finnois, poste/postuler, etc. Pour distinguer la véritable analogie de l'étymologie populaire, Saussure rappelait que « dans un cas c'est le souvenir, dans l'autre c'est l'oubli qui est à la base de l'analyse, cette différence est capitale » (C.L.G.). Le syllogisme est le souvenir, le sophisme l'oubli. Il convient d'examiner la signification de cette comparaison : règles de formation / syllogismes / sophisme, pour notre propos. Il semble bien que les règles de création des mots-valises appartiennent à la deuxième catégorie : en effet, à partir de deux propositions « particulières », deux « prémisses d'affirmation », dirait Lewis Carroll¹¹ (ou de plusieurs, formant des « sorites »), on aboutit à une conclusion logiquement fautive : 1) « furieux », 2) « fumant »,

donc « *frumieux* », les éliminandes étant « *u* » et « *ant* ». Ceci explique qu'à l'arbitraire de l'interprétation correspond l'arbitraire de la création. Pourquoi pas « *furmiant* »? Pourquoi, pour « *galoper en triomphant* » préférer « *galomphant* » à « *triomloper* »?

On ne pouvait découvrir la nature sophistiquée de la formation des mots-valises avant d'avoir reconnu la nature logique de la créativité linguistique. Pourtant, et cela fait sans doute partie de son génie, Lewis Carroll l'a pressenti en associant ce problème inquiétant du langage aux raisonnements faussement logiques qui troublent tant Alice — par exemple lors de sa rencontre avec le pigeon : 1) les serpents mangent les œufs, 2) les petites filles mangent les œufs, donc les petites filles sont des serpents. Le poème *Jabberwocky* est de l'autre côté du miroir, du côté du sophisme auquel Carroll fait la chasse sous le nom de Charles Lutwidge Dodgson, le mathématicien. Son œuvre entière s'inscrit ainsi dans le projet classique des logiciens qui, après avoir montré ce que les langues naturelles pouvaient avoir de trompeur, d'ambigu, d'irrationnel (les aventures d'Alice), proposent un système formel réformateur (la Logique Symbolique).

Remarque n° 1

Une approche chomskienne du langage devrait pouvoir éviter la dichotomie normal/pathologique en ce qui concerne les créations linguistiques de la schizophrénie. Celles-ci font « jouer » la compétence de façon différente : ou bien elles utilisent des lois réelles du langage, mais en opérant un déplacement quant à l'objet et quant au but, les « traductions » de Wolfson¹² en sont une magnifique illustration; ou bien elles constituent des « tentatives anti-grammaticales », selon l'expression dont Artaud¹³ a qualifié sa traduction de Lewis Carroll. Pour ou contre, il s'agit toujours d'un rapport à la compétence.

Remarque n° 2

La linguistique n'a pas à rendre compte du « mot d'esprit ». Que soit simplement indiquée ici une des conséquences possibles de l'hypothèse lexicaliste. Freud¹⁴ distingue le mot composite (mot-valise) du mot d'esprit par déplacement, représentation indirecte. Le premier participe du processus de condensation (et substitution),

« créatrice de plaisir » : Freud cite le mot de Heine « *Millionarr* » par contraction apparente des mots allemands *Millionär* et *Narr* (fou), exprimant « une idée accessoire qui est réprimée ». Le second permet de déjouer la censure : il s'agit des faux raisonnements que l'on trouve dans les histoires de marieurs ou celle du « saumon mayonnaise ». Ces définitions s'appuyaient sur une conception rhétorique du langage, traduite plus tard dans les termes de la linguistique structurale en syntagme (métonymie) et paradigme (métaphore). La théorie chomskienne permettrait une nouvelle formulation de cette dichotomie; à un niveau plus abstrait, mot composite et mot d'esprit par déplacement appartiennent à une même classe, celle des sophismes, qui s'oppose aux règles logiques de la grammaire. Ceci n'invalide en rien cependant les conclusions générales de Freud, pour qui le jeu de mots, « auquel l'esprit pouvait se livrer sans contrainte, durant le stade ludique, mais qui fut frappé d'interdit par la critique rationnelle, au cours de l'évolution intellectuelle ultérieure », reste un des éléments de la lutte entre l'homme éduqué, logique, et l'enfant, « irrationnel ».

NOTES

1. In « Le Mot », *Diogène*, n° 51, 1965.
2. In *Language*, ch. 9, 1933. Tr. fr., Payot.
3. In *Structural Linguistics*, appendice au § 12.41 : « The criterion of meaning. »
4. In *Syntactic Structures*, 1957. Tr. fr. 1969, Seuil. Ch. 9 : critique du « sens structurel ».
5. Jean PARIS : « Finnegans, wake! », *Tel Quel*, n° 30, 1967. Cf. Michel Butor, « Introduction à *Finnegans Woke* », trad. André du Bouchet, Gallimard.
6. *Ouv. cité*, § 12.1.
7. In « L'ellipse et la barre », *Clefs pour l'imaginaire*, Seuil, 1969.
8. Cf. SAUSSURE : *Cours de Linguistique générale*, 3^e partie, ch. 4, et BLOOMFIELD : *Ouv. cité*, ch. 23.
9. In « Remarks on nominalization », 1967-70, in Jacobs and Rosenbaum : *Readings in English Transformational Grammar*, Ginn & Co.
10. François DELL : « Les Règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français », 1970, thèse inédite, M.I.T.
11. In *Logique sans peine*, tr. fr. Hermann, 1966, p. 152.
12. Louis WOLFSON : *Le Schizo et les langues*, Gallimard, 1970.
13. In « L'Arve et l'aune », *L'Arbalète*, n° 12, printemps 1947.
14. FREUD : *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, tr. fr. Gallimard, 1930, coll. Idées, 1969.